

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2020

Délibération n°2020-009 : attribution de subventions dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)

Le conseil d'administration, dans sa séance du 11 mars 2020,

APPROUVE

l'attribution des subventions au bénéfice des projets suivants, dans le cadre du FSDIE :

- Projet « Bal 2020 de l'École des chartes » (21 mars 2020), porté par le BD2E, à hauteur maximale de 1800 € ;
- Projet « Week-end d'intégration 2020 » (octobre 2020), porté par le BD2E, à hauteur maximale de 1600 € ;
- Projet « cycle de conférences et d'ateliers » (année 2020), porté par l'ADEMEC, à hauteur maximale de 420 € ;
- Projet « Journées d'études 2020 sur le thème « *Formuler une hypothèse, établir la preuve : du travail sur les sources à l'écriture de l'histoire* » (3 et 4 juin 2020), porté par l'association Chroniques chartistes, à hauteur maximale de 250 €.

Le montant total des subventions attribuées s'élève à 4070 €.

Nombre de votants : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0.

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00

Le président du conseil d'administration de
l'École nationale des chartes



Louis GAUTIER